

| 2021

**RAPPORT**

**Développement durable**  
Métropole du Grand Nancy

# métropole

# GrandNancy



métropole  
**GrandNancy**

# SOMMAIRE

p.4 **LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE**

**PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES** p.7

p.12 **EMPLOI, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**

**ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS UN CADRE DE VIE SATISFAISANT** p.15

p.18 **DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES**

**INFORMER, ACCOMPAGNER, FACILITER LES DÉMARCHES** p.21



Ce rapport de développement durable 2021 a été élaboré avec l'aimable concours des services et partenaires.

**Directeur de la publication :** Mathieu Klein. **Conception éditoriale et coordination :** Véronique Escoffier, Élise Frisoni, Céline Lutz, Myriam Planque et Jean-Jacques Rhim. **Rédaction :** Élise Frisoni et Céline Lutz. **Crédits photographiques :** Mathieu Cugnot, Khaled Frikha, Bertrand Jamot, L'Œil créatif et Frédéric Mercenier. **Conception graphique - Réalisation :** www.traitdunion-com.fr - **Impression :** Métropole du Grand Nancy.

## ÉDITO



**Mathieu Klein**  
Président de la Métropole  
du Grand Nancy

Le défi climatique auquel nous faisons face est à la fois planétaire et local. L'impact de l'activité humaine sur le climat, la biodiversité, la santé et la qualité de l'air est une réalité indéniable, rappelée par les scientifiques du GIEC et la tenue de la COP26 à Glasgow, mais aussi lors d'événements météorologiques aux conséquences parfois désastreuses, à plusieurs milliers ou quelques centaines de kilomètres de notre territoire.

Nous n'avons d'autre choix que d'accélérer les transitions engagées au cours des dernières années, sur un mode nouveau, autour d'objectifs communs et d'une démarche partenariale, sans laquelle nous ne pourrions réussir la mue de notre territoire.

Aucune action n'est en reste s'agissant du climat et de la réduction des gaz à effet de serre au quotidien : transformer nos mobilités durablement (Plan métropolitain des mobilités voté en novembre dernier), revoir notre mix énergétique, isoler nos logements (5<sup>e</sup> dispositif de certificats d'économies d'énergie voté en décembre), favoriser un développement économique durable, faire une très grande économie de ressources, créer des filières courtes d'alimentation, mieux protéger la faune et la flore du Grand Nancy... le tout en prenant soin des plus vulnérables face aux impacts du changement climatique.

**LA TRANSFORMATION  
DE NOTRE TERRITOIRE,  
À CONSTRUIRE  
ENSEMBLE, EST UNE  
OPPORTUNITÉ UNIQUE  
POUR DÉVELOPPER  
LA CRÉATIVITÉ  
ET LA SOLIDARITÉ**

L'élaboration d'un nouveau Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) a débuté pour qu'en 2022 une stratégie et un plan d'action soient fixés, accompagnée par une démarche participative et citoyenne « COP territoriale », afin de faire du « Plan climat du Grand Nancy » un véritable projet de territoire, rayonnant au-delà du périmètre métropolitain et dans la durée avec l'ensemble des parties prenantes.

Dans ce contexte, encore marqué par la crise sanitaire, cette édition 2021 du Rapport de Développement Durable rend compte des actions engagées par notre collectivité. Je salue la mobilisation active des agents de la Métropole en ce sens, et notamment leur implication dans l'organisation des Entretiens franco-allemands de Nancy qui ont porté cette année sur la transition écologique.

La transformation de notre territoire, à construire ensemble, est une opportunité unique pour développer la créativité et la solidarité, et que chaque « partie » fasse sa juste part du combat pour le climat.

J'en appelle à toutes et tous, pour contribuer à la dynamique collective de la démarche climat du Grand Nancy.

# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

En 2021, la Métropole a poursuivi son engagement pour la transition écologique, avec des mesures concrètes et ambitieuses, telles que l'adoption du Plan métropolitain des mobilités (P2M), l'utilisation du certificat Crit'Air pendant les pics de pollution ou la poursuite des raccordements à son réseau de chaleur.



## Améliorer la qualité de l'air

### Faire COP ensemble face à l'urgence climatique

L'urgence climatique impose à la Métropole de réinventer de nouveaux modèles urbains capables de concilier un développement durable, un meilleur vivre ensemble, des villes plus apaisées, plus conviviales et plus accessibles, et une trajectoire de transition énergétique.

La collectivité développe un projet ambitieux de transition énergétique territoriale en élaborant un nouveau Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et en organisant une COP (Conférence des parties) territoriale.

Le lancement officiel de la COP territoriale Grand Nancy aura lieu en février 2022. Le premier acte a eu lieu le 15 décembre 2021. Une vingtaine d'acteurs du territoire issus du monde économique, universitaire, culturel, associatif ou de la santé se sont réunis à L'Octroi à Nancy à l'invitation de Mathieu Klein, président du Grand Nancy, Delphine Michel, vice-présidente en charge de la transition écologique, Chloé Blandin, conseillère déléguée à la COP territoriale et Stéphanie Gruet, conseillère déléguée à la coopération citoyenne.

— **Objectif** : réfléchir ensemble à la manière de mobiliser des publics pour la COP territoriale Grand Nancy qui rythmera l'année 2022, mais aussi les années à venir. Cette méthode participative et cette stratégie de mobilisation sur l'ensemble du territoire permettront de faire COP ensemble.



Premier acte de la COP territoriale le 15 décembre 2021

### MISE EN PLACE DE LA CIRCULATION DIFFÉRENCIÉE LORS DES PICS DE POLLUTION

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, la circulation différenciée basée sur le certificat Crit'Air peut être déclenchée dans le Grand Nancy lors des pics de pollution pour protéger la santé de tous, en particulier des plus fragiles.

À partir du 2<sup>e</sup> jour d'une procédure d'alerte pollution, de 6 h à 20 h, la circulation est limitée aux véhicules les moins polluants (vignettes Crit'Air 0, 1, 2 ou 3). Les transports en commun des réseaux Stan et Sub sont alors gratuits. Certaines portions d'autoroutes et des parkings-relais restent accessibles à tous.

En complément du dispositif d'information de la préfecture, le Grand Nancy informe gratuitement les habitants par mail et/ou SMS du déclenchement de la circulation différenciée et des bons gestes pour éviter de s'exposer à la pollution. Aucun pic de pollution prolongé n'a été à déplorer en 2021 dans la Métropole.

### LES BENNES À ORDURES MÉNAGÈRES PASSENT AU GAZ NATUREL

Parce que la qualité de l'air est un enjeu de santé publique, la Métropole s'engage à limiter les émissions de polluants. Comme c'était déjà le cas pour le réseau Stan, la collectivité a fait le choix en 2021 d'une motorisation alternative pour son parc de bennes à ordures ménagères : le Gaz naturel pour véhicules (GNV).

Dix nouvelles bennes de 26 tonnes et une benne de 12 tonnes et 2 amplirolls grues équipés au GNV sillonnent désormais les rues du Grand Nancy.

— **À noter** : ces véhicules nouvelle génération produisent beaucoup moins de pollution mais également deux fois moins de bruit qu'une benne traditionnelle.

## Favoriser les nouvelles mobilités

### ADOPTION DU PLAN MÉTROPOLITAIN DES MOBILITÉS

Après un premier débat d'orientations en conseil du 11 février 2021, le Plan métropolitain des mobilités (P2M) a été adopté le 25 novembre de la même année dans ses grands principes.

Pour la construction de ce plan ambitieux, la Métropole a organisé dans le cadre des Assises de la mobilité pas moins de 10 ateliers thématiques en direction des acteurs de la mobilité, lancé la plateforme en ligne [jeparticipe.metropolegrandnancy.fr](http://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr), et deux rencontres grand public se sont tenues les 3 juillet et 9 octobre 2021.

Intégrant toutes les mobilités, le P2M a pour objectif de repenser de manière globale l'organisation des déplacements quotidiens, en prenant en compte l'échelle du bassin de vie, tout en répondant aux enjeux de transition écologique et aux nouveaux modes de vie des habitants. Ainsi, le futur réseau de transports en commun s'articulera autour de cinq lignes structurantes, et l'accent sera mis sur les modes de déplacements actifs avec un objectif de 200 km d'aménagements cyclables sécurisés et la mise en place de chemins piétons apaisés.



### VÉLOSTAN'LIB GRATUIT LE WEEKEND

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2021, Vélostan'lib offre la possibilité aux utilisateurs occasionnels de se déplacer à vélo les week-ends à titre gracieux. En complément de la gratuité des transports en commun, celle des Vélostan'lib le week-end permet une cohérence d'ensemble et favorise, en multimodalité, les transports alternatifs à la voiture.

### AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE SÉCURISÉE RUE JEANNE-D'ARC

L'aménagement de la rue Jeanne-d'Arc à Nancy se poursuit depuis le 20 septembre 2021, pour 10 mois environ, avec la phase 2 des travaux situés entre la rue Gabriel-Moulleron et l'avenue du Général-Leclerc.

La nouvelle rue Jeanne-d'Arc accueillera deux files de circulation tout le long de la rue ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée. L'espace public sera embelli grâce à un ambitieux projet de végétalisation. Enfin, une gestion optimisée des déchets permettra de libérer l'espace.

## Produire et économiser l'énergie

### CRÉATION D'UN POSTE D'ÉCONOMIE DE FLUX

Le métier récent d'économiste de flux tend à se déployer au sein des collectivités locales. Attentive à la maîtrise des consommations d'énergie, la Métropole a ainsi décidé de créer un poste d'économie de flux, pour répondre aux orientations des politiques publiques dans lesquelles elle s'engage. Les missions de l'ingénieur de flux : identifier, en lien avec la direction du Climat et de la Transition énergétique, les leviers pour réaliser des économies d'énergie (électricité, gaz, chauffage urbain et eau) dans l'ensemble des bâtiments tertiaires métropolitains. La sensibilisation à la transition énergétique fait également partie de ses missions.

### MISE À JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR DE CHAUFFAGE URBAIN

La mise à jour du schéma directeur du service public de chauffage urbain du Grand Nancy a fait l'objet d'un important travail en 2021 qui sera finalisé début 2022.

— **Objectif** : développer les réseaux de chaleur dans des conditions environnementales et économiques avantageuses pour les abonnés, avec un recours privilégié aux énergies renouvelables et de récupération.

Cette mise à jour a déjà permis d'identifier certains projets, tels que l'augmentation de la valorisation énergétique issue du traitement des déchets ménagers, l'interconnexion des réseaux de chaleur de l'agglomération et l'accompagnement de l'évolution du CHRU de Brabois (déplacement de la chaufferie historique au gaz).

— **À noter** : les réseaux de chaleur de Saint-Julien, Kennedy et Vandœuvre ville ont été labellisés « Écoréseaux de chaleur 2021 » par l'association Amorce. Ce label atteste des qualités des réseaux de chaleur sur les plans environnemental, économique et social.



### **RACCORDEMENTS DES CLINIQUES AU SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN**

Situé sur le plateau de Haye, le pôle médical de Gentilly (cliniques Gentilly et Majorelle) a été raccordé en 2021 au chauffage urbain via une extension du réseau de chaleur de 1,3 km. Il bénéficie ainsi d'une énergie plus compétitive et produite à environ 60 % à partir de biomasse. Ce raccordement évite l'émission de plus de 1 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

— **À noter :** l'extension réalisée permet le raccordement au service public de chauffage urbain d'autres abonnés, par exemple la MJC du plateau de Haye.

### **REPLACEMENT DE TROIS CHAUDIÈRES PAR DES CHAUDIÈRES À CONDENSATION**

Trois chaudières d'équipements métropolitains ont été remplacées par des chaudières à condensation, avec un soutien de l'État (France Relance). Il s'agit des chaudières du stade Raymond-Petit à Tomblaine, du Cosec de Tomblaine et du bâtiment de la plateforme technologique « Sciences du vivant et santé » implantée au technopôle de Brabois.

### **RÉALISATION DE DIAGNOSTICS EN VUE DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU DÉCRET TERTIAIRE**

Dans le cadre d'une démarche de réduction des consommations énergétiques, un premier périmètre de 19 bâtiments vient d'être audité par le bureau d'études Alterea. Il s'agit des bâtiments les plus consommateurs actuellement gérés par le service Patrimoine du Grand Nancy. Cet état des lieux est effectué aujourd'hui, avec les usages actuels des bâtiments (consignes de température ambiante, plages de fonctionnement, habitudes des usagers, etc.).

Un plan stratégique pluriannuel est en cours de réalisation afin de planifier sur les 10 à 20 prochaines années les actions et bouquets de travaux à mener.

### **OPTIMISATION DES INSTALLATIONS DE POMPAGE DU RÉSERVOIR D'EAU HAIE-LE-COMTE**

Depuis 2021, le réservoir d'eau potable Haie-le-Comte à Saint-Max est prioritairement alimenté via deux accélérateurs positionnés sur une canalisation approvisionnée directement depuis l'usine de production d'eau potable Édouard-Imbeaux à Vandœuvre-lès-Nancy. Ce réservoir était précédemment alimenté par un groupe de trois pompes centrifuges depuis la station de pompage Mainvaux. Une optimisation qui permet un gain énergétique estimé à environ 44 000 kWh, représentant la consommation annuelle moyenne de 10 foyers.



Centrale biomasse de Vandœuvre-lès-Nancy

### **DES ÉCONOMIES GRÂCE AUX MARCHÉS GROUPÉS**

Le Grand Nancy coordonne des groupements d'achat pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel pour les communes, intercommunalités et autres acteurs parapublics (CCAS, salles de spectacle, syndicats mixtes, etc.) des quatre départements lorrains.

Le marché du gaz compte 170 membres pour 1 100 points de livraison et 130 GWh/an, et le marché de l'électricité compte 300 membres pour 9 300 points de livraison et 168 GWh/an. Environ deux tiers de l'électricité consommée sur ce marché provient de sources renouvelables (hydraulique, éolien, photovoltaïque...).

### **VERS UNE MODERNISATION ET SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES D'URBANISME : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE**

Dans le cadre de la modernisation des services publics, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, un nouveau service en ligne sera disponible pour permettre à tous de réaliser des démarches d'urbanisme telles que les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme), les formalités relatives à la vente d'un bien immobilier (DIA), et de suivre son dossier sur l'ensemble des 20 communes de la Métropole du Grand Nancy.

Ce service gratuit sera accessible 7j/7 et 24 h/24. Il permettra un suivi de l'avancement de sa demande en temps réel, avec la mise en place d'une aide en ligne afin de minimiser les erreurs de saisie.

# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



La Métropole passe à l'action et innove en matière de sensibilisation et de réhabilitation, témoins de son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité.

## Trames verte, bleue, noire et brune

### TRAME VERTE

#### MISE EN VALEUR DES COTEAUX

Entre zones urbaines et forêt, les coteaux abritent de nombreuses espèces végétales et animales. La Métropole, en lien avec les 10 communes du pourtour du Plateau de Haye (Maxéville, Laxou, Villers-lès-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy, Houdemont et Ludres) et du Plateau de Malzéville (Essey-lès-Nancy, Dommartemont, Malzéville et Saint-Max), a lancé en 2021 une étude pour déterminer les potentiels de chaque secteur et proposer les usages les plus adaptés (exploitation agricole, zone de loisirs, vergers, réserves et corridors de biodiversité...). Des ateliers regroupant les élus des communes concernées mais aussi les associations, les agriculteurs, les propriétaires ainsi que la DDT, CD54, DREAL, ONF... vont permettre d'écrire la feuille de route avant de passer à l'action en 2022.



### SÉLECTION D'ARBRES SPONTANÉS

La Métropole sélectionne de jeunes plants spontanés dans les sites dont elle assure le fauchage depuis plusieurs années comme sur les bords de route. Une zone entretenue fréquemment doit être laissée en fauche tardive au minimum un à deux ans avant de voir une biodiversité s'installer. Dans certains cas, une seule essence émergera. À partir de ce moment, le travail de sélection des ligneux spontanés peut s'opérer selon leur essence et leur emplacement. Plusieurs années sont nécessaires pour obtenir des arbres. Cette technique, bien différente d'une plantation classique, permet d'obtenir plusieurs essences complémentaires et des sujets beaucoup moins fragiles face aux contraintes de leur environnement, notamment le stress hydrique.

### DÉSIMPÉRMÉABILISATION ET VÉGÉTALISATION, LE DUO GAGNANT

Les opérations d'aménagement d'espaces publics intègrent désormais des actions de désimperméabilisation/végétalisation en application du principe d'éco-responsabilité défini dans la charte d'aménagement des espaces publics de la Métropole. Ces réalisations permettent une gestion intégrée des eaux pluviales, de favoriser la création d'îlots de fraîcheur et de développer la biodiversité. En 2021, cinq opérations d'aménagement ont permis de désimperméabiliser près de 16 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics métropolitains.

### EXPÉRIMENTATION DE MICROFORÊTS URBAINES

La Métropole s'engage dans une démarche d'implantation de forêts urbaines. En 2021, une expérimentation sur une surface de 5 000 m<sup>2</sup> a été initiée sur les communes de Nancy et Tomblaine dans le secteur de la Méchelle. Ces plantations répondent à plusieurs objectifs : renforcer la trame verte, être un support pour la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur et purifier l'air. Une dizaine d'années sera nécessaire pour voir se développer un couvert végétal. Quant aux projets d'aménagement, ils s'accompagnent, lorsque cela est possible, de végétalisation des espaces publics. Sur la saison de plantation 2020/2021, cela s'est traduit par la plantation de 500 arbres, 4 600 arbustes et 6 800 plantes vivaces.

## TRAME BLEUE

### CONTRAT TERRITOIRE « EAU ET CLIMAT »

La Commission des aides financières de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a validé un nouveau contrat de territoire « Eau et Climat » avec la Métropole du Grand Nancy. Ce contrat partenarial (2021-2024) porte une ambition forte autour d'enjeux structurants comme la gestion durable des ressources en eau potable de la collectivité, avec en ligne de mire la sécurisation de l'alimentation de la Métropole par la mise en place d'une prise d'eau sur la Meurthe, ainsi que l'élaboration d'une stratégie préventive sur les secteurs amont pour lutter contre les pollutions diffuses d'origine agricole. Associé aux actions prévues d'économies d'eau, ce contrat concernera 51 % des travaux à venir. Au total, 49 projets ont été identifiés pour un montant de travaux retenus de 74,5 M€ et une aide de l'Agence de l'eau de 28,7 M€.



### NOUVEAU CAPTAGE DANS LA MEURTHE

L'approvisionnement en eau potable de la Métropole sera doublé fin 2024 avec un nouveau captage dans la Meurthe. Ce projet a fait l'objet d'études préalables en 2021. Durant l'automne, une grande concertation publique a été mise en place pour présenter le projet, échanger et l'adapter. Ce dossier est soumis à étude d'impact au titre du Code l'environnement. Dans une démarche éviter/réduire/compenser, la Métropole a pris soin de limiter les conséquences sur le milieu naturel. Le tracé de la canalisation a été adapté au vu d'inventaires de la faune et de la flore réalisés sur quatre saisons.

### EAUX PLUVIALES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le ruissellement des eaux pluviales en milieu urbain peut être à l'origine d'inondations parfois catastrophiques. En réduisant l'imperméabilisation des sols, favorisant ainsi une meilleure infiltration des eaux et en créant des ouvrages de rétention, la Métropole agit en amont. Elle a décidé en 2021 d'engager une démarche volontariste en intégrant cette approche dans ses propres aménagements. Elle vise également à encourager les communes et les bailleurs sociaux par un dispositif d'aide financière. Son montant est fixé à 10 € TTC/m<sup>2</sup> désimperméabilisé. Il est cumulable avec les aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. D'autre part, la Métropole a confié la compétence Prévention des Inondations à l'EPTB Meurthe-Madon, pour mutualiser les moyens à l'échelle de l'ensemble du bassin versant et permettre l'élaboration d'un PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) solidaire. La Métropole contribue au financement de cet organisme.

### LA TAXE GEMAPI POUR PÉRENNISER LES ACTIONS

La Métropole reste compétente pour la gestion des milieux aquatiques et engage à ce titre un programme ambitieux de restauration et de renaturation des cours d'eau périurbains (Fonteno, Frahaut) avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. En outre, elle assure l'entretien des berges, l'exploitation des ouvrages hydrauliques de la Meurthe et la préservation des Espaces naturels sensibles du Grand Nancy ainsi que du site des mares de Saulxures-lès-Nancy et Tomblaine. Ces actions se traduisent par des investissements importants et des frais de fonctionnement spécifiques pour l'entretien.

La délibération du 23 septembre 2021 prévoit d'instituer une taxe spécifique prévue par la loi Maptam afin de financer la compétence Gemapi et de pérenniser le financement des actions entreprises. Cette taxe est répartie entre les contribuables assujettis aux taxes sur le foncier bâti et non bâti, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, à la contribution foncière des entreprises au *pro rata* du produit de chacune des taxes.

### ÉCONOMISER LA RESSOURCE EN EAU

La Métropole du Grand Nancy a le souci d'économiser la ressource en eau, notamment en traquant les fuites potentielles sur les réseaux, et d'effectuer les réparations nécessaires. Elle procède, en régie, à des campagnes de recherches de fuites sur les canalisations de distribution. Pour les canalisations de refoulement entre deux réservoirs, la direction ne possédant pas des moyens nécessaires à ces investigations, il a été décidé, dans un programme quadriennal contractualisé avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, de recourir aux services de sociétés spécialisées. Une première opération a été menée en octobre 2021 sur la conduite de refoulement reliant les réservoirs de Boudonville et Bearegard.



## TRAME NOIRE

### PEINTURE PHOSPHORESCENTE SUR LA PISTE CYCLABLE

Entre la rue des Tiercelins et le boulevard Charles III, le long du canal à Nancy, la Métropole expérimente une peinture phosphorescente pour permettre aux cyclistes de pouvoir suivre facilement les itinéraires cyclables dans les zones peu éclairées.

Visible à plus de 80 mètres, elle offre plus de 10h de visibilité dans l'obscurité, sans aucune consommation d'électricité ou émission de CO<sub>2</sub>. Elle permet également de lutter contre la pollution lumineuse et de préserver la trame noire (empruntée par les espèces nocturnes) en limitant l'usage des lampadaires.

### ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

La Métropole élabore son Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) qui couvrira l'ensemble des 20 communes et remplacera les règlements communaux existants. Le RLPi a pour objectif de préserver l'environnement et le cadre de vie, tout en assurant la visibilité des acteurs économiques. Il concerne les publicités, les enseignes et les pré-enseignes et peut, par exemple, imposer des limites de format, limiter ou interdire les dispositifs publicitaires dans certains secteurs, ou encore étendre la plage d'extinction nocturne des dispositifs lumineux.

Sur la base des propositions d'orientations issues du travail réalisé avec les communes au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, la concertation débutée avec les personnes publiques se poursuivra en 2022 avec son ouverture au grand public et aux acteurs associatifs et économiques concernés.

Enseignes publicitaires rue du Pont Mouja à Nancy



Site Alstom

## TRAME BRUNE

### DÉMARRAGE DES ÉTUDES SUR LA DÉPOLLUTION SITE ALSTOM

L'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice) et le Grand Nancy ont acté le principe de réaliser une nouvelle Cité judiciaire Rives de Meurthe nord à Nancy au sein du site Alstom, ayant pour ambition de devenir un véritable quartier écologique. Une des principales contraintes est la pollution du sol liée à son ancienne activité industrielle. Le Grand Nancy s'est engagé à réaliser les études et diagnostics préalables pour qualifier précisément les caractéristiques du site et les exigences en matière environnementale, patrimoniale et urbaine. À la suite de ces études et en lien avec le projet qui sera retenu par l'APIJ, le Grand Nancy procédera aux travaux de déconstruction et de dépollution. Plusieurs scénarii de dépollution sont aujourd'hui à l'étude. Ce premier projet sera le point de départ des réflexions urbaines et paysagères. Ce vaste projet qui s'engage vise à dynamiser et reconverter ce secteur de 300 hectares dans le respect de ses spécificités, liées à son passé industriel et à son environnement naturel tout proche. Des études sont en cours et un plan guide doit être élaboré prochainement. Plusieurs moments de concertation et de dialogue ont permis dès cette année de recueillir les avis de la population. Le site Alstom apparaît comme le marqueur fort de l'identité de ce territoire, qui doit devenir un véritable « quartier écologique » à Nancy.

## Favoriser la biodiversité



### LA MÉTROPOLE « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE »

En 2021, la collectivité a été labellisée « Territoire engagé pour la nature » (TEN), un dispositif porté par l'Office français de biodiversité, l'État, les Agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée & Corse et la Région Grand Est. Une belle reconnaissance acquise grâce à l'engagement de la Métropole et de ses établissements (tels que le Jardin botanique Jean-Marie Pelt ou le Muséum-Aquarium) en faveur de la biodiversité. Le territoire de la Métropole bénéficie d'une surface d'espaces naturels ou semi-naturels de plus de 55 % de la superficie du Grand Nancy qui favorisent la diversité des espèces. On y recense à ce jour 122 espèces animales patrimoniales, dont 94 sur liste rouge mondiale, pour certaines très rares.

### LANCEMENT DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE



Lancé politiquement le 1<sup>er</sup> juillet 2021 au Musée-Aquarium de Nancy, l'Atlas métropolitain de la biodiversité a été initié auprès des habitants lors de la manifestation Jardin de ville, Jardin de vie en septembre dernier. Le projet d'Atlas couvre une période de trois ans, de 2021 à 2023. Financé à 80 % par l'Office français pour la biodiversité, il consiste à cartographier les espèces végétales et animales présentes dans le Grand Nancy, pour une meilleure prise en compte de celles-ci. Tout au long de ce projet, des temps forts d'animation et de sensibilisation seront proposés.

Plus de 20 étudiants de master en agronomie et en géographie, une vingtaine d'experts naturalistes et de pédagogues de l'environnement participeront à cet atlas, qui entre en synergie avec d'autres projets, tel que « TrameBioSol » lancé par Flore54, ou « Grand Nancy, terres de pollinisateurs » piloté par l'ENSAIA. Le Muséum-Aquarium de Nancy et le Jardin botanique Jean-Marie Pelt se sont associés à la démarche, à travers leurs experts.



Muséum-Aquarium de Nancy

### LE MUSÉUM-AQUARIUM ET LE JARDIN BOTANIQUE #UNISPOURLABIODIVERSITÉ

Le Muséum-Aquarium de Nancy et le Jardin botanique Jean-Marie Pelt ont rejoint en 2021 la coalition Mondiale #UnispourlaBiodiversité, lancée par le Commissaire européen à l'environnement. Ces établissements de culture scientifique et technique sont en effet des lieux de conservation et de recherche sur la biodiversité (collections naturalistes animales et végétales) mais également de diffusion des connaissances scientifiques.



### SALLE D'ÉLEVAGE ET BASSIN SENSORIEL AU MUSÉUM-AQUARIUM

Soucieuses de préserver la biodiversité marine, les équipes du Muséum-Aquarium développent l'élevage et la reproduction sur place de nombreuses espèces. Un nouvel aménagement a ainsi été réalisé dans les locaux techniques du Muséum-Aquarium : un bac dédié au bouturage des coraux, permettant de développer la reproduction asexuée de ces animaux. Grâce à cette installation, le Muséum-Aquarium produit ses propres coraux pour alimenter ses aquariums tropicaux de présentation, mais également pour faire des échanges et des dons à d'autres aquariums.

Le Muséum-Aquarium de Nancy a également réalisé en 2021 un nouvel outil de médiation : un bassin tactile où cohabitent une quinzaine de carpes. Conçu et réalisé par les équipes du Muséum, ce bassin sensoriel a pris place dans la salle pédagogique construite en 2019. Il permet aux visiteurs de jouer de leurs sens (odorat, ouïe et bien sûr, toucher) pour explorer cet étang miniature et appréhender les caractéristiques et détails physiques de ses habitants. Il s'adresse prioritairement aux groupes constitués de personnes à besoins spécifiques (publics porteurs d'un handicap neurocognitif, d'un handicap visuel ou élèves scolarisés en établissements spécialisés).



### GESTION ÉCOLOGIQUE DU RUISSEAU DU GRÉMILLON

Le ruisseau du Grémillon a fait l'objet d'un important réaménagement entre 2017 et 2019. Cela a permis d'améliorer sa fonction hydraulique en augmentant sa capacité d'absorption, mais également sa fonction écologique en le transformant en zone humide fonctionnelle. L'entretien qui y est mené se fait dans le respect de la faune et de la flore qui ont colonisé ce milieu humide. La gestion des surfaces végétalisées est différenciée entre les trois parties qui constituent le cours d'eau : la pelouse en accotement des cheminements est tondue plusieurs fois par an, la prairie fleurie sur le talus n'est tondue qu'une fois dans l'année et le lit majeur fait l'objet d'une surveillance avec suppression une fois par an de certaines espèces ligneuses spontanées si elles deviennent trop importantes.

### PROJET D'AGROQUARTIER DU SILLON DU FONTENO/MONTAIGU/BAQUÉCHAMPS

La Métropole, en concertation avec les communes d'Heillecourt, Jarville-la-Malgrange et Laneuveville-devant-Nancy, a relancé en 2021 les études de programmation du secteur du « Sillon du Fonteno/Montaigu/Bacquéchamps » afin de convenir du devenir de ce site. Les objectifs portent notamment sur la préservation des espaces boisés et de la mise en valeur de son écosystème, la requalification du ruisseau du Moulin et le contrôle des rejets des eaux dans le cours d'eau, et le développement d'une agriculture spécifique au lieu (maraîchage, éco-pâturage...). Une réflexion sur le programme de l'aménagement paysager est également en cours d'étude.



Ruisseau de Grémillon à Pulnoy



Campus Artem

### INSTALLATION DU COLLECTIF « PAR-DELÀ LES MURS » SUR DES RÉSERVES FONCIÈRES D'ARTEM

Le campus Artem à Nancy passe une nouvelle étape avec la construction du collège Artem et du centre de formation Cepal de la Chambre des métiers. Seules quelques réserves foncières sans fonction, essentiellement le long de la rue Vauban, sont dans l'attente de programmes et méritent d'être occupées temporairement pour offrir aux habitants du quartier des espaces d'expression. C'est ainsi qu'en 2021, Solorem, en accord avec la Métropole et la Ville de Nancy, a proposé au collectif « Par-delà les murs » d'occuper temporairement un terrain pour y développer un jardin partagé. Le collectif avait initié une démarche similaire sur le terrain dédié au Cepal et l'expérience se poursuit donc à proximité.



# EMPLOI, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Protéger et accompagner les personnes les plus vulnérables est une ambition forte pour la collectivité, plus encore dans ce contexte de crise sanitaire. La solidarité imprègne la nouvelle Stratégie métropolitaine d'insertion et de lutte contre la pauvreté.



## Développer les solidarités

### LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME

La Métropole a fait partie en 2021 des 23 territoires d'expérimentation retenus par la ministre chargée du Logement, pour déployer de façon accélérée le « Logement d'abord ». En complément de la Stratégie métropolitaine d'insertion et de lutte contre la pauvreté, ce dispositif permet de trouver des solutions de logement pérennes à celles et ceux qui n'en disposent pas et d'accompagner également les personnes les plus en difficulté dans leur logement. Cofinancé par l'État, un poste a été créé pour assurer la coordination du « Logement d'abord ».

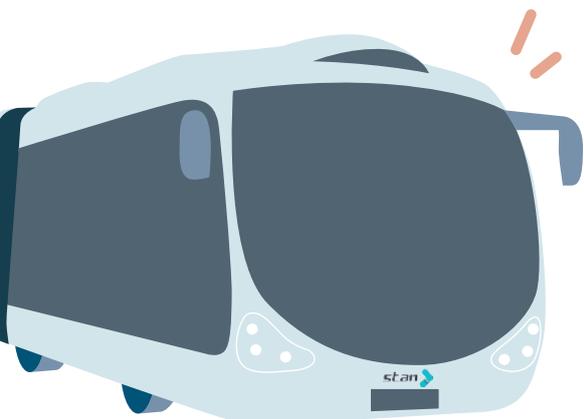
### STRATÉGIE PAUVRETÉ ET INCLUSION NUMÉRIQUE

Plus de 50 000 habitants de la Métropole sont touchés par la précarité numérique. Un programme d'actions pour lutter contre cette exclusion a été adopté en mars 2021. Il s'inscrit dans la Stratégie métropolitaine de lutte contre la pauvreté, construite avec les élus et acteurs sociaux des 20 communes, et pour laquelle le Grand Nancy a signé une convention avec l'État. Trois associations locales (La Fabrique des possibles, Réciprocité et Infosel) se sont engagées aux côtés de la Métropole, avec un soutien financier à hauteur de 117 000 € (partagés entre l'État et la collectivité) pour créer une filière de l'« aller vers » (avec une équipe de huit médiateurs de Réciprocité dédiée à cet accompagnement), sensibiliser, former (avec la Fabrique des possibles), et équiper en ordinateurs (avec Infosel). Une convention a également été conclue avec la société Batigère qui a fait don de 100 ordinateurs issus de son parc professionnel. Enfin, neuf villes et l'association ARS se sont équipées en bornes tactiles permettant une connexion aux sites publics pour faciliter l'accès aux droits (CAF, Pôle Emploi, CPAM...).

## UN VILLAGE DE L'INSERTION

Le Village de l'insertion a trouvé son ancrage 24 rue de Crosne à Nancy. Porté par l'association Accueil et Réinsertion sociale (ARS), en partenariat avec l'État, la Métropole et les associations locales, il accueillera jusqu'à 15 personnes en situation de grande précarité. La Métropole a approuvé ce principe et la mise à disposition des locaux en conseil du 16 décembre 2021.

— **Objectif** : stabiliser leur situation, les aider à se réinsérer et à rencontrer des psychologues et des médecins.



## ACCÈS AUX TRANSPORTS POUR TOUS

La Métropole, à travers son délégataire Keolis, a pris un engagement fort en proposant en 2021 un nouveau service d'accompagnement personnalisé et de formation des voyageurs. Complémentaire au service Handistan et aux aménagements réalisés en continu sur tout le réseau, « Stan me guide » vient enrichir l'offre globale d'accessibilité du réseau Stan.



## Actions pour les jeunes

### UN HÉBERGEMENT SOLIDAIRE POUR LES ÉTUDIANTS

Les élus métropolitains ont voté en avril 2021 un plan de 5 M€ pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire chez les jeunes. Parmi les actions proposées, le dispositif « Hébergement solidaire étudiant » a mis en lien les étudiants à la recherche d'un hébergement ponctuel (jusqu'à la fin de l'année universitaire, en particulier pour la période d'examens et de rattrapage) et les habitants disposant d'une chambre libre. Ce dispositif était porté par l'association Adali Habitat et sa plateforme Loj'toît.

### SOUTIEN AU CROUS NUMÉRIQUE

Les élus métropolitains ont voté en septembre 2021 une subvention d'un montant de 50 000 € au Crous Lorraine pour la réalisation de trois projets d'aménagement au sein de ses structures. Ce soutien va permettre la création, sur le site Monbois, d'un espace connecté et équipé, (S)Pace 4.0, et d'un espace de travail collaboratif connexe. L'accélération du câblage des réseaux numériques de trois cités U disposant d'un débit insuffisant (Vandœuvre-lès-Nancy, Monbois et Provençal) va également être engagée.

## Emploi



### FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Les élus du conseil métropolitain ont validé en septembre 2021 la signature de la convention d'engagement « Quartiers productifs » entre le Grand Nancy et l'État. Porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Banque des territoires et BPI France, le programme « Quartiers productifs » est en phase de prototypage avec 14 territoires d'expérimentation retenus, dont la Métropole du Grand Nancy.

— **Objectif :** favoriser le développement économique dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), le développement du commerce et de l'artisanat, l'implantation d'activités productives et la transition numérique.

## Relations internationales

### 4<sup>e</sup> ÉDITION DES ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS DE NANCY

La 4<sup>e</sup> édition des Entretiens franco-allemands de Nancy (EFAN) s'est tenue à l'hôtel de ville et au Muséum-Aquarium de Nancy les 25 et 26 novembre 2021. Près de 200 personnes ont participé aux ateliers et différentes conférences.

Placés sous le signe de la COP26 et de la transition écologique, ils ont rassemblé de grands témoins français et allemands issus du monde socio-économique universitaire, politique et culturel. Parmi les temps forts de l'édition 2021, la conférence « Changement climatique », en présence notamment de la Dr Valérie Masson-Delmotte, nancéienne et coprésidente du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) depuis 2015.



Les EFAN les 25 et 26 novembre 2021

### MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Résolument engagée contre les violences faites aux femmes, la Métropole, aux côtés de la Ville de Nancy et des 19 autres communes, a organisé une semaine de sensibilisation et de prévention du 22 au 26 novembre 2021. La collectivité a notamment financé

l'impression et la distribution de 200 000 sacs à baguettes dans les boulangeries des 20 communes du Grand Nancy, sur lesquels apparaissent les numéros de téléphone d'écoute et d'urgence (dont le 3919) et un outil de sensibilisation, « le Violentomètre ». La Métropole, la Ville de Nancy et son CCAS ont également organisé une semaine de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles et sexistes à l'attention de l'ensemble des agents. Au total près de 350 agents ont assisté au séminaire sur la prévention des violences sexuelles. En complémentarité, une formation au sujet des violences conjugales a été proposée à l'ensemble des élus des 20 communes. Enfin, la commune de Malzéville a initié, en lien avec les associations locales, une conférence débat ouverte à tous sur la thématique des violences faites aux femmes.

### MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT À GORÉE (SÉNÉGAL)

Dans le cadre des projets de coopération internationale en matière d'eau et d'assainissement, la Métropole, en coopération avec le réseau régional multi-acteurs Gescod (Grand Est solidarités et coopérations pour le développement), s'est engagée dans un partenariat stratégique avec la commune de l'île de Gorée au Sénégal. Le projet vise un assainissement de qualité, pérenne et durable sur l'île. Une demande de subvention a été déposée, début 2021, auprès de l'Agence française de développement au titre du dispositif Ficol (Facilité de financement des collectivités territoriales) pour la mise en œuvre d'un projet d'investissement triennal d'assainissement à Gorée. Dans le cadre de l'instruction de cette demande, il est apparu nécessaire de conduire une étude complémentaire afin d'approfondir la solution de traitement des eaux usées à Gorée. Aussi, lors du conseil métropolitain de novembre 2021, une subvention de 40 000 € a été attribuée à Gescod, qui au titre de la coordination du projet suivra la réalisation de cette étude, en lien avec l'ensemble des partenaires.

# ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS UN CADRE DE VIE SATISFAISANT

Inaugurer une offre estivale inédite sur les Rives de Meurthe, proposer un cadre de vie de qualité, mais aussi poursuivre la vaccination contre la Covid-19 au plus près des habitants : en 2021, la Métropole a agi sur tous les fronts pour garantir aux Grands Nancéiens les conditions nécessaires à leur épanouissement.

## Œuvrer pour un cadre de vie de qualité



### PLUi : AFFIRMATION DE L'AMBITION URBAINE, ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

Les travaux d'élaboration du futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) se sont poursuivis en 2021. Une étude a été lancée pour la protection et la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager du Grand Nancy. Elle alimentera les travaux en cours d'élaboration du PLUi. L'année 2021 a été marquée par la réalisation du diagnostic territorial partagé avec les 20 communes et les spécialistes locaux du patrimoine.

— **Objectif** : mieux intégrer les projets aux quartiers et à leurs ambiances urbaines.

Afin de relever le défi de la transition écologique et climatique, deux outils inédits ont permis de préciser et valider collectivement le niveau d'ambition métropolitaine : les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation), et l'Adaptation au changement climatique et biodiversité.

Enfin, le club « Climabat » a été inauguré en 2021. Regroupant les promoteurs, bailleurs... ce nouvel espace de dialogue permettra d'aller plus loin sur la qualité urbaine, environnementale et architecturale des projets.

### ADOPTION D'UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES PRIMES ÉNERGIE

Le nouveau dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) a été adopté lors du conseil métropolitain de décembre 2021, pour une mise en place en janvier 2022. S'étendant sur la période 2022-2025, il a évolué pour s'adapter au mieux aux logements du territoire (surface et type de chauffage) et aux revenus des ménages. Certains travaux comme la ventilation, le chauffage et l'isolation, qui n'étaient plus accompagnés par la Métropole en 2021, reviennent dans le nouveau dispositif.

Depuis le lancement des Primes Énergie en 2012, près de 6 000 dossiers ont été accompagnés par le Grand Nancy, ce qui représente 6,4 M€ d'aides versées.



Secteur des Grands Moulins

### RIVES DE MEURTHE NORD : LE PROJET SE CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

Le territoire des Rives de Meurthe nord fait l'objet de réflexions urbaines et paysagères. Le cabinet d'architectes-urbanistes « Intensités » élabore actuellement le futur plan guide de cette zone couvrant une superficie d'environ 160 hectares. Le projet est découpé en quatre secteurs (Lafayette, Sentiers du dimanche, Alstom et Grands Moulins), liés par une future trame paysagère qui emprunte l'ancienne voie ferrée Saint-Georges. Plusieurs moments de concertation et de dialogue ont permis en 2021 de recueillir les avis des habitants, notamment sur le futur quartier écologique Alstom qui est amené à accueillir la Cité judiciaire d'ici 2026. Des moments d'échanges ont également été proposés afin de définir collectivement les grands principes d'urbanisme et d'aménagement paysager du territoire.



### **PLAGE DES DEUX RIVES : UNE NOUVELLE OFFRE ESTIVALE**

Afin de s'adapter au changement climatique, il est urgent de pouvoir proposer aux citoyens des espaces de nature et des oasis de fraîcheur en ville. Pour répondre à ce besoin, la Métropole a inauguré l'été 2021 une plage située dans le secteur de la Méchelle, de part et d'autre des rives de la Meurthe à Nancy et Tomblaine. Accessible gratuitement, le site a proposé 40 000 m<sup>2</sup> d'espaces naturels avec une zone de baignade de 700 m<sup>2</sup>, des espaces dédiés aux animations sportives, un site de restauration et de détente, ainsi qu'une « éco-zone » de 10 000 m<sup>2</sup> regroupant un ensemble d'équipements de loisirs.

#### — Sensibilisation à la biodiversité

La Plage des Deux Rives a proposé 67 animations de sensibilisation autour du développement durable, en partenariat notamment avec le CPIE Nancy Champenoux, la Maison du Vélo, le service Écologie urbaine ou le Pôle muséal du Grand Nancy. Les transports en bateau sur la Meurthe ont sensibilisé la population aux espaces naturels protégés.

#### — Chantiers éducatifs

La Métropole, en lien avec la Mission locale, a permis à 61 jeunes de travailler à la Plage des Deux Rives.

**Objectif :** leur permettre de se réintégrer dans la société et de reprendre une démarche d'insertion et de projet professionnel.

#### — Navette gratuite

Pour favoriser l'accès de la Plage des Deux Rives à tous les quartiers des communes, la Métropole a souhaité la mise en place d'une navette régulière gratuite. Du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 31 août, elle a permis de se rendre à la Plage des Deux Rives 7j/7 de 12h à 19h, de la place de la République à Nancy jusqu'à l'arrêt Jean-Jaurès à Tomblaine. Ce service a été soutenu financièrement par l'État et Batigère, au titre de la Politique de la Ville.

### **UNE BONNE NOUVELLE POUR LE NPRU**

Le 3 décembre 2021, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a annoncé près de 16 M€ de concours financiers supplémentaires d'ici à 2029 pour le Nouveau programme de renouvellement urbain du Grand Nancy. Cette décision a fait suite à l'audition des élus de la Métropole par le comité d'engagement de l'ANRU le 8 novembre à Paris. Parmi les cofinancements que va permettre cette aide on peut citer la construction d'une nouvelle médiathèque avenue Raymond-Pinchard sur le plateau de Haye, le nouveau groupe scolaire (avenue de l'Europe) du quartier des Provinces à Laxou qui profitera d'une augmentation sensible de son budget de construction, ou des évolutions fortes du quartier d'Haussonville-Les Nations à Vandœuvre-lès-Nancy, avec notamment la démolition de 183 logements supplémentaires (immeubles Serins et Jonquilles-Marken).

### **ZAC DE LA LOUVIÈRE À SEICHAMPS : DES ÉTUDIANTS DE ROVILLE-AUX-CHÊNES RÉALISENT DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS PROVISOIRES**

Dans le cadre du développement de la Zac de la Louvière, située à l'entrée nord-est de Seichamps et de l'agglomération nancéienne, un partenariat entre la Solorem, l'agence de paysagisme Cale, l'entreprise ID Verde (réalisation/aménagement paysager) et l'école d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes a permis la réalisation d'un aménagement paysager provisoire en attendant que l'urbanisation de la Zac soit achevée. Après une présentation des projets fin septembre 2021 aux différents acteurs de la ZAC, les étudiants de l'école ont ainsi réalisé en novembre 2021, des modules en bois végétalisés le long de la rue de la Grande Ozeraille, qui pourront être déplacés en fonction des travaux.

La Plage des Deux Rives située sur les bords de la Méchelle



### UNE INSTANCE PARITAIRE POUR LE C3D

Les 110 membres du Conseil de développement durable (C3D) se sont réunis le 10 juin 2021, en présence du président du Grand Nancy Mathieu Klein et de Stéphanie Gruet, conseillère déléguée à la participation et à la coopération citoyenne. Cette réunion a permis l'installation de l'assemblée avec l'élection d'une présidente et d'un président. Marie Blanchard et Dominique Valck ont été élus et forment le binôme paritaire pour la coprésidence du C3D pour le mandat 2021-2027. Le C3D, instance autonome de démocratie participative, inscrite dans la loi, représente l'organisation de la société civile dans toute sa diversité, c'est un lieu de croisements des regards, de débats, pour coconstruire les politiques publiques en apportant une expertise d'usage aux élu(e)s de la Métropole. Ses membres, volontaires et bénévoles s'engagent pour un mandat de six ans, renouvelable à mi-mandat.



Marie Blanchard et Dominique Valck

### VISITE INAUGURALE DU PÔLE ANIMALIER DU GRAND NANCY

Dans le Grand Nancy, c'est la Métropole qui assure les services de ramassage et de capture des animaux errants mais également celui de pension des animaux de compagnie. La pension, la fourrière et le refuge animaliers sont réunis dans de nouveaux locaux sur un site unique, à Bois-de-Haye, dans le respect des règles sanitaires et du bien-être animal. La Métropole a conclu un contrat de délégation de service public avec la société SACPA en 2017, pour une durée de 15 ans à compter de la mise en exploitation du site. Une visite inaugurale a été organisée le 15 octobre 2021, en présence de Mathieu Klein et de Éric Da Cuhna vice-président du Grand Nancy délégué aux moyens généraux.

## Protéger la santé de toutes et tous

### ORGANISATION D'UN DÉBAT ÉCLAIRÉ SUR LA 5G

Si la Métropole n'est pas compétente pour régler l'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile, elle a souhaité ouvrir le dialogue avec ses habitants au sujet de la 5G à travers deux conférences/débats en ligne en janvier et février 2021.

— **Objectif :** pouvoir éclairer de manière objective et en toute transparence la population sur les opportunités de développement et d'attractivité du territoire, mais aussi les connaissances actualisées dans le domaine sanitaire et environnemental sur cette technologie de dernière génération.



### DES POINTS DE VACCINATION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

La Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy, en lien étroit avec les acteurs santé du territoire, se sont mobilisées toute l'année 2021 pour permettre la vaccination du plus grand nombre. La vaccination des plus de 75 ans a ainsi été possible dès le 15 janvier dans la Métropole. Le centre Prouvé, géré par le SDIS 54, a été transformé en vaccinodrome en avril. Au plus fort de la pandémie, neuf centres de vaccination étaient opérationnels dans le Grand Nancy, avec également de nombreuses opérations « Aller vers » en direction des publics empêchés ou fragiles. À la suite de l'annonce le 25 novembre 2021 de l'ouverture du rappel vaccinal à tous les adultes de 18 ans et plus, les centres de vaccination de la Métropole ont immédiatement élargi leurs places d'accueil (ouverture en nocturne, les week-ends...) afin de vacciner le plus grand nombre de personnes et ainsi participer, dans le respect strict des gestes barrières, à contenir la 5<sup>e</sup> vague de coronavirus qui a touché la France.



# DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Face au changement climatique et aux nouvelles attentes sociétales, la Métropole inscrit son action dans la dynamique de l'économie circulaire, à l'écoute et au service de toutes et tous.

## **INSTALLATION DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

L'Agence de développement économique du Sud Meurthe-et-Moselle a été officiellement installée le 27 novembre 2021, à la coopérative Welcoop Pharmagest à Villers-lès-Nancy.

Ce nouvel outil territorial est né de la volonté des élus des 13 intercommunalités du Sud Meurthe-et-Moselle (bassin de Pompey, bassin de Pont-à-Mousson, Métropole du Grand Nancy, Meurthe, Mortagne et Moselle, Moselle et Madon, Pays de Colombey et du Sud toulouais, Pays du Saintois, Pays du Sel et du Vermois, Sânon, Seille et Grand Couronné, Terres toulouaises, Territoire de Lunéville à Baccarat, Vezouze en Piémont) et de la Région Grand Est.

Fruit d'une collaboration sans précédent, la nouvelle Agence de développement économique du Sud-54 réunit les 13 intercommunalités, la Région Grand Est et les acteurs socio-économiques au sein d'une gouvernance partagée et ouverte. Elle a pour vocation d'accompagner les entreprises, d'être au service de l'économie locale, de la promotion du territoire ou encore d'accélérer les transitions écologique et industrielle.



Installation de l'Agence de développement économique le 27 novembre 2021



## **ACHETEZ GRAND NANCY : FACILITER LES ACHATS AUPRÈS DES COMMERÇANTS LOCAUX**

Pour soutenir l'activité économique locale, la Métropole a mis en place une plateforme e-commerce accessible gratuitement à l'ensemble des artisans et commerçants du territoire, avec le soutien de la Région Grand Est. Pour les habitants du Grand Nancy, deux options de livraison offerte (prise en charge par la Métropole) ont été proposées jusqu'au 31 décembre 2021 : livraison par Urby Nancy avec deux jours de livraison hebdomadaires et permettant de regrouper les commandes pour optimiser les déplacements, et la livraison à vélo par les Coursiers nancéiens, coopérative de coursiers indépendants qui propose depuis juillet 2021 un service de livraison à vélo ou vélo cargo, dans les 20 communes de la Métropole.

## EXTENSION ET RÉNOVATION DE LA DÉCHETTERIE DE LUDRES



Mise en service en 1992, la déchetterie de Ludres accueille les habitants du territoire sud de la Métropole, mais aussi des collectivités voisines qui ont conventionné avec le Grand Nancy. Elle fait depuis 2021 l'objet d'une rénovation. Ces travaux comprennent une extension de 3 500 m<sup>2</sup> de la surface du site, l'ajout de cinq quais couverts, la création d'un bâtiment dédié au réemploi, la réfection de la voirie et la pose d'un compacteur à cartons.

## UNE CONVENTION AVEC LE BTP POUR UN « SMALL BUSINES ACT » MÉTROPOLITAIN

La commande publique apparaît plus que jamais comme un levier pour accompagner les entreprises, et les aider à faire face aux effets de la crise sanitaire, tout en affirmant des principes d'achats vertueux. En 2021, la Métropole et les acteurs du BTP ont posé les premières bases d'un plan de bataille pour la reprise économique en s'engageant dans un « *small business act* » métropolitain. Les crédits d'investissement au BP 2021 s'élèvent à 164 M€, en augmentation de près de 10 M€ par rapport à 2020, soit 6,2 %. Ce « *small business act* » s'appuie également sur l'accord de relance avec l'État et sur la création de l'Agence de développement économique.

## L'ÉCHO DU TRI OUVERT AUX HABITANTS

Depuis 2021, *L'Écho du tri*, le magazine de la Métropole qui facilite les gestes éco-responsables, se fait le porte-voix des habitants de la Métropole en accueillant dans son comité de rédaction cinq Grands Nancéiennes et Grands Nancéiens qui agissent pour la transition écologique.



La grainetière du parc de Montaigu

## UNE GRAINETIÈRE AU PARC DE MONTAIGU

Au cœur du parc de Montaigu à Jarville-la-Malgrange, dans le tronc d'un frêne destiné à l'abattage, ont été aménagés en 2021 des petits tiroirs. La Grainetière est un projet local d'échange de graines qui encourage la vulgarisation des savoirs et des savoir-faire autour du jardin au naturel. Chaque citoyen intéressé peut s'impliquer dans une démarche solidaire pour sa consommation et son environnement.

— Au programme de ces rendez-vous : du troc et des conseils. Comme les jardins, la grainetière s'est mise au repos cet hiver et ouvrira de nouveau début février pour les premiers semis de l'année 2022.

## UN MARCHÉ DE NOËL PLUS (VERT)JUEUX

La Direction des déchets ménagers du Grand Nancy a organisé le dimanche 12 décembre son premier marché de Noël Zéro Déchet, à la Grande Halle de l'Octroi à Nancy. Il a accueilli une trentaine de producteurs locaux et de créateurs, pour des fêtes plus respectueuses de la planète. 1 200 personnes ont répondu présentes, un véritable succès pour ce coup d'essai.



Comité de rédaction élargi de *L'Écho du tri*

### **JARDINS DE VILLE, JARDINS DE VIE, LA GRANDE FÊTE DES ÉCO-GESTES**

La Métropole organisait « Jardins de Ville, Jardins de Vie », son traditionnel rendez-vous des écocgestes, les samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021 au domaine de Montaigu, à Jarville-la-Malgrange et Laneuville-devant-Nancy.

— **Au programme** : des spectacles, ateliers, une balade à vélo électrique et des tables rondes sur l'innovation écoresponsable, la préservation de la biodiversité dans les villes ou le zéro déchet.

Plus de 9 000 personnes sont venues participer à cette grande fête des éco-gestes et rencontrer des associations, des producteurs locaux et l'ensemble des services de la Métropole. Pour la première fois, des start-up du territoire qui rendent le quotidien des gens plus écoresponsable étaient invitées à participer à la manifestation.



### **UNE VOIE NOUVELLE À MALZÉVILLE, INSCRITE DANS LE PAYSAGE ET PLUS VERTUEUSE**

La déviation de Malzéville a été inaugurée le 16 décembre 2021. Initialement imaginée comme une voie rapide de grand gabarit, cette voie nouvelle s'inscrit aujourd'hui en continuité du réseau viaire actuel et rend ainsi cohérent l'itinéraire de Malzéville à Nancy, du rond-point de Pixérécourt au parc de la Pépinière. Longée par un nombre important de sentiers sur la partie amont et aval du coteau, cette réalisation participe à la création d'une continuité piétonne et vélo sécurisée et confortable. Un chemin a également été créé en amont des coteaux pour connecter les sentiers existants entre eux et offrir une richesse d'usages et d'ambiances sur la partie haute.

#### **— Un chantier plus vertueux**

Afin de prendre en compte le développement durable dans le chantier d'aménagement du contournement de Malzéville, la Métropole a intégré dans les procédés de construction la réutilisation de matériaux empruntés au site ou provenant de chantiers routiers du Grand Nancy. Ainsi, pour réaliser les assises de chaussée de la voie nouvelle, les entreprises ont réutilisé, après traitement au liant hydraulique, les limons argileux présents sur le site. Cela a permis d'éviter l'apport de 1 800 m<sup>3</sup> de matériaux calcaire qui auraient dû être extraits d'une carrière et acheminés par camion. Par ailleurs, la structure de chaussée a été réalisée à l'aide de fraisats d'enrobés provenant du chantier de renouvellement des couches de roulement du boulevard Lobau à Nancy, soit 1 600 m<sup>3</sup> valorisés avec traitement.



Jardiniers bénévoles au Jardin botanique Jean-Marie Pelt

### **JARDINAGE COOPÉRATIF AU JARDIN BOTANIQUE**

Du 27 septembre au 15 octobre 2021, des jardiniers bénévoles se sont joints aux jardiniers du Jardin botanique Jean-Marie Pelt. Chaque matin, dans un esprit collaboratif lié à la nature, les jardiniers botanistes et les amoureux du jardin ont entrepris ensemble des travaux de désherbage et l'entretien des collections du parc.

— **Au programme de ces ateliers de jardinage collaboratif** : de la convivialité botanique et un échange de bons procédés. Les jardiniers amateurs ont ainsi pu bénéficier de précieux conseils et d'une visite privilégiée des collections du jardin. Le Jardin botanique organise également des chantiers éducatifs rémunérés pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans inscrits à la mission locale. Depuis 2018, le Jardin a organisé 18 chantiers.

# INFORMER, ACCOMPAGNER, FACILITER LES DÉMARCHES

## LA MAISON DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND NANCY



Créée en 2009, la Maison de l'habitat et du développement durable (MHDD) est un guichet unique en matière d'habitat, de logement, de prévention et de gestion des déchets et de développement durable. La structure oriente, conseille, accompagne et facilite les démarches des Grands Nancéiens.

### Les partenaires de la MHDD

En complément de l'accueil quotidien assuré par ses quatre agents, la MHDD compte sept partenaires qui tiennent des permanences hebdomadaires et reçoivent sur rendez-vous.

**L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (ALEC) NANCY GRANDS TERRITOIRES** apporte ses conseils et son expertise pour réaliser des économies d'énergie, utiliser les énergies renouvelables et préserver l'environnement.

**L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)** informe sur les aides à la rénovation et instruit les dossiers de demandes d'aides à l'habitat privé.

**LA SAPL GRAND NANCY HABITAT** apporte son soutien technique et financier aux propriétaires occupants et bailleurs dans la réalisation de projets de rénovation de logements privés. Elle assure également l'animation et le suivi du Programme d'intérêt général « Améliorer l'habitat dans le Grand Nancy ».

**L'UNION NATIONALE DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS DE LORRAINE (UNPI)** informe les propriétaires sur leurs droits et devoirs, la législation fiscale et réglementaire, ainsi que sur les nouveaux enjeux du développement durable.

**LA PLATEFORME LOJ'TOIT (ADALI HABITAT)** aide les jeunes de 16 à 32 ans dans leurs démarches d'accès à l'habitat.

**UN TOIT 2 GÉNÉRATIONS** favorise les échanges intergénérationnels en proposant des solutions de logement pour les jeunes de 18 à 30 ans au domicile de seniors.

**RÉCIPROCITÉ** a un rôle de médiateur entre les particuliers et les fournisseurs d'énergie en cas de difficulté de paiement de factures de gaz et/ou d'électricité.

### La fréquentation

Depuis son ouverture en 2009, la MHDD a enregistré près de 171 000 contacts, dont 19 000 en 2021. De nombreuses manifestations ont été annulées lors du 1<sup>er</sup> semestre, en raison de la crise sanitaire.

**171 000**  
contacts enregistrés

Depuis son ouverture en 2009

### Les événements en 2021

La MHDD va également à la rencontre des habitants des communes de la Métropole à travers diverses manifestations. Ainsi, elle a participé à neuf manifestations dans l'agglomération : Jardins de ville, Jardins de Vie ; les Journées d'accueil des nouveaux Nancéiens et des nouveaux Ludréens, la Fête de l'énergie. Mais à aussi de nouveaux événements : Nocturnes étudiantes, Bien vieillir à Heillecourt, le Marché de Noël zéro déchets, le marché de Pulnoy. Une journée Portes ouvertes a également été organisée le 27 novembre.

# L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT NANCY GRANDS TERRITOIRES



Comptant neuf salariés, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) Nancy Grands Territoires sensibilise, informe et accompagne les particuliers, collectivités, entreprises, professionnels du bâtiment et de la transaction immobilière sur la rénovation énergétique. Fondée en 2007, à l'initiative de la Métropole du Grand Nancy et du CPIE Nancy Champenoux, en partenariat avec l'Ademe, l'ALEC encourage les économies d'énergie, le développement des énergies locales et la transition énergétique.

## La rénovation énergétique des logements

Au cours de l'année 2021, l'ALEC a répondu à plus de 3 200 sollicitations d'habitants souhaitant être accompagnés dans leur rénovation énergétique techniquement ou administrativement (notamment dans le cadre du nouveau dispositif d'aides financières de l'État, MaPrimeRénov'). 275 habitants ont bénéficié de cet accompagnement de manière personnalisée et approfondie lors de permanences rendez-vous à la Maison de l'habitat et du développement durable du Grand Nancy. Parmi les autres faits marquants, signalons, en lien avec la SAPL Grand Nancy Habitat, la rénovation ambitieuse (ventilation, isolation thermique des façades par l'extérieur et du plancher bas) d'une copropriété à Saint-Max, rassemblant plus de 100 logements.

## Des ateliers pédagogiques dans les écoles

Du côté du jeune public, six classes ont participé à la 5<sup>e</sup> édition du Défi des écoles à énergie positive. En partenariat avec le CPIE Nancy Champenoux, cette manifestation permet de mener avec les enfants des projets pédagogiques autour des économies d'énergie à l'école.

# 6

classes ont participé

à la 5<sup>e</sup> édition du Défi des écoles à énergie positive



## La qualité de l'air intérieur

Parmi ses missions, l'ALEC accompagne également les communes dans la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air intérieur du patrimoine public. En partenariat avec ATMO Grand Est, 10 campagnes de mesures de CO<sub>2</sub> ont été réalisées, rappelant l'importance de la ventilation et de la bonne aération des locaux.

## Sensibilisation des acteurs professionnels

Suite aux évolutions financières et réglementaires impactant le secteur de la rénovation énergétique, l'ALEC a organisé des ateliers d'information à destination des professionnels du bâtiment.

— **Objectif** : permettre à la centaine de participants de mieux conseiller leurs clients et de rédiger des devis conformes aux exigences des nouveaux dispositifs. L'ALEC est également allée à la rencontre de nos agences immobilières et des banques. En effet, ces professionnels sont des acteurs clés pour sensibiliser les futurs propriétaires à la rénovation de leur logement. Près de 40 formations ont été ainsi délivrées auprès de ces acteurs, des partenariats mis en place dans le cadre du programme Actimmo, dont l'ALEC est lauréate.



# métropole GrandNancy

Eurocité humaine

---

---

Art-sur-Meurthe  
Dommartemont  
Essey-lès-Nancy  
Fléville-devant-Nancy  
Heillecourt  
Houdemont  
Jarville-la-Malgrange  
Laneuveville-devant-Nancy  
Laxou  
Ludres  
Malzéville  
Maxéville  
Nancy  
Pulnoy  
Saint-Max  
Saulxures-lès-Nancy  
Seichamps  
Tomblaine  
Vandœuvre-lès-Nancy  
Villers-lès-Nancy

---

Plus d'informations

**WWW.GRANDNANCY.EU**

